

HABITAT

Brest métropole se mobilise pour conserver le dispositif Pinel

Mis en ligne le **jeudi 07 juin 2018**

Alors que la loi de finances du gouvernement menace de voir Brest métropole ne plus bénéficier des dispositifs Pinel et de prêt à taux zéro, collectivité et professionnels de l'immobilier et de l'habitat se mobilisent.



Sur Brest métropole, collectivité et professionnels de l'immobilier sont inquiets, et le font savoir. Le projet de loi de finances 2018 du gouvernement prévoit en effet la suppression, à l'échelle de Brest métropole, des dispositifs Pinel et du Prêt à taux zéro, en fin d'année.

« Paradoxe »

« Or ces deux dispositifs ont permis, avec le volontarisme des professionnels locaux, de parvenir à un marché de l'immobilier sain, tant au niveau des prix que de la vacance des logements, le tout pour des programmes mixtes, où l'on trouve à la fois du privé, du coût abordable et du logement social... Et malgré ce bon résultat, le gouvernement veut nous priver de ces dispositifs. C'est un vrai paradoxe ! », regrette François Cuillandre président de Brest métropole.

Moins d'investisseurs

La fin du dispositif Pinel, qui permet une réduction de l'impôt sur le revenu pour des particuliers investissant dans du logement neuf à destination locative, constitue en effet une vraie menace pour le marché du logement local.

« **Si l'on supprime la possibilité du dispositif Pinel ici, l'on se prive d'investisseurs à même de faire sortir de terre des programmes neufs et attendus** », confirme Nicolas Verpeaux, président de la fédération des promoteurs immobiliers de Bretagne.

Menace sur le logement et l'emploi

Et de rappeler qu'en Bretagne, **4 000 logements programmés seraient sur la sellette cette année**, « ce qui signifie aussi 8 000 emplois en danger, puisque l'on considère qu'un logement correspond à deux emplois pérennes ».

Arnaud Le Bourgeois, président de l'union des aménageurs de Bretagne alerte aussi sur la cascade de conséquences prévisibles : « *Brest est le deuxième bassin d'emploi de Bretagne. Si on ne peut pas fournir autant de logements que nécessaire, on risque de ne pas trouver les personnes que l'on cherche pour pourvoir les emplois créés... Et c'est ainsi qu'une ville se développe... ou pas* ».

Des arguments à faire valoir

Réunis hier à la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne Ouest, représentants de la collectivité et du monde de l'immobilier et du BTP ont examiné ensemble les résultats d'une expertise extérieure commandée par Brest métropole.

Elle permet de remettre en avant les arguments socio-économiques qui motivent un retour des deux dispositifs sur le territoire. « **J'ai écrit au Premier ministre et sollicité un rendez-vous pour lui exposer nos arguments, qui n'ont rien d'une posture. Ces dispositifs sont indispensables au bon développement de notre agglomération** », prévient François Cuillandre.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guëven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30